

AGENCE NATIONALE
D' APPUI AU DEVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GENERALE



AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL

PLAN D' ACTION ET BUDGET 2020



AVRIL 2020

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
INTRODUCTION	4
I. MISSIONS DE L'ANADER.....	4
II. STRUCTURATION DE L'ANADER.....	5
III. RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES DE L'ANADER.....	7
3.1. RESSOURCES HUMAINES.....	7
3.2. RESSOURCES MATERIELLES.....	10
3.2.1 Moyens roulants.....	10
3.2.2 Matériels et informatiques.....	10
IV. OBJECTIF DU PLAN D'ACTION.....	10
4.1 . OBJECTIF GLOBAL.....	10
4.2 . OBJECTIFS SPECIFIQUES	11
V. RESULTATS ATTENDUS	11
VI. ACTIVITES PREVUES	11
2. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PRODUCTEURS RURAUX.....	12
3. RENFORCEMENT DE CAPACITE ET PROFESSIONNALISATION DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS.....	12
4. INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES.....	12
5. PROMOTION DES FILIERES AGRICOLES PORTEUSES.....	12
6. SUIVI ET EVALUATION DES ACTIVITES DE LA CAMPAGNE AGRICOLES 2020/2021	12
VII. AUTRES ACTIVITÉS.....	13
7.1 ACTIVITES DE COMMUNICATION.....	13
7.2 ACTIVITES AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES	14
VIII. BUDGET	20
IX. ANNEXES.....	23
3. RENFORCEMENT DE CAPACITE ET PROFESSIONNALISATION DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS.....	
ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
5. PROMOTION DES FILIERES AGRO SYLVO PASTORALES ET HALIEUTIQUES PORTEUSES... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
6. SUIVI ET EVALUATION DES ACTIVITES DE LA CAMPAGNE AGRICOLES 2020/2021 ... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	

Sigles et Abréviations

AFD : Agence Française de Développement

ANADER : Agence Nationale d' Appui au Développement

BAD : Banque Africaine de Développement

BADEA : Banque Arabe pour le Développement de l' Afrique

BID : Banque Islamique pour le Développement

CFPR : Centre de Formation Professionnel Rural

FAO : Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

ONDR : Office National de Développement Rural

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PGRN : Programme de Gestion des Ressources Naturelles

PNSA : Programme National de Sécurité Alimentaire

PDRICL : Programme de Développement de la Riziculture Irriguée dans les plaines du Chari
Logone

P2RS : Projet de Renforcement de la Résilience à l' insécurité alimentaire au Sahel

SODELAC : Société de Développement du Lac

TDR : Termes de Référence

INTRODUCTION

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) a été Créée le 31 décembre 2016 par la loi N°035/PR/2016 en lieu et place de l'Office National de Développement Rural (ONDR), de la Société de Développement du LAC (SODELAC) et du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA). Cette loi a été modifiée par la loi N° 004/PR/2020 du 26 Mai 2020 portant modification de la loi 035/PR/2016 du 31 décembre 2016 portant création de l'Agence. La nouvelle loi recadre donc les missions de l'ANADER uniquement au secteur Agricole et ressort la SODELAC qui sera une nouvelle entité à redéfinir.

Malgré un démarrage poussif, l'Agence s'est structurée et organisée durant la campagne 2019 - 2020 afin d'être opérationnelle et de répondre aux attentes et espoirs placés en elle par les plus hautes autorités du pays. De cette organisation, une nouvelle structuration permettant de redeployer les agents et de couvrir l'ensemble du pays pour une certaine efficacité a été adoptée lors de la réunion bilan de Mara du 05 au 12 Mars 2020. Cette organisation a débouché sur une nouvelle stratégie, qui a abouti à un plan d'action 2020/2021 plus ambitieux.

Le Plan d'Action 2020/2021 est élaboré en tenant compte des missions assignées à l'Agence et aux impératifs liés au suivi des activités de la campagne agricole 2020/2021.

Les activités seront réalisées en étroite collaboration avec les principaux partenaires de l'Agence qui sont : les Directions Techniques des Départements Ministériels en charge de Développement Rural, les Partenaires Techniques et Financiers et les Projets et Programmes.

Le présent plan d'action s'articule autour des points ci - après :

- ❖ Rappel des principales missions de l'ANADER ;
- ❖ Structuration de l'ANADER ;
- ❖ Ressources humaines et matérielles de l'ANADER ;
- ❖ Objectif global;
- ❖ Objectifs spécifiques ;
- ❖ Résultats attendus ;
- ❖ Activités prévues ;
- ❖ Annexes

MISSIONS DE L'ANADER

Le 26 mai 2020, la loi 035/PR/2016 portant création de l'ANADER a été revue en la loi N° 004/PR/2020 portant modification de la loi 035/PR/2016. Celle-ci recentre les missions de l'ANADER dans le domaine agricole avec pour principales missions assignées dorenavant ainsi qu'il suit :

- ⇒ Appuyer l'intensification et la diversification des productions agricole
- ⇒ Appuyer la formation et la structuration des organisations des professionnels agricoles pour une gestion efficace et efficiente des actions collectives ;
- ⇒ Apporter l'Appui conseil aux producteurs et leurs organisations dans les domaines de la gestion , de l'entretien, de la maintenance des ouvrages agricoles
- ⇒ Appuyer la modernisation et l'industrialisation des filières de production agricole.

STRUCTURATION DE L'ANADER

A sa création, l'Agence National d'Appui au Développement Rural a été structurée en une Direction Générale, six (6) Directions Techniques, et dix (10) Antennes Régionales réparties selon les zones agro-écologiques. Cette structuration a été succesivement revue par décret N°1421/PR/MPIEA/2018 du 09 Juillet 2018 portant organisation et fonctionnement de l'ANADER, en une Direction Générale, quatre (4) Directions Techniques et (dix) 10 Antennes régionales puis par decret N°1860/PR/MA/2020 du 07 septembre 2020, portant application de la loi N° 004/PR/2020 du 26 mai 2020 qui la réorganise comme suit :

Une Direction Générale, (4) Directions Techniques et des Antennes régionales.

Les nouvelles Directions Techniques issues de la restructuration se présentent comme suit:

- ⇒ une Direction de la Formation, de la Vulgarisation et d'Appui-Conseil ;
- ⇒ une Direction de la Programmation et du Suivi-Évaluation ;
- ⇒ une Direction des Études, de la Législation et du Contentieux ;
- ⇒ une Direction des Ressources Humaines, Financières et Matérielles ;

Au niveau régional, les antennes sont au nombre de neuf (9) suivant la configuration spatiale d'avant. Chaque Antenne dispose de son démembrement habituel composé des secteurs (au niveau départemental), des sous-secteurs (au niveau Sous-

préfectoral) et des zones de développement rural (à l'échelle de canton ou groupe de villages).

Sur le plan spatial, les Antennes couvrent l'ensemble du territoire sauf la province du Lac qui sera du ressort de la nouvelle entité qui sera créée pour le Lac.

La couverture géographique d'une Antenne varie selon la dimension territoriale et le zonage agroécologique. En moyenne une antenne couvre deux (2) à trois (3) provinces. Voir tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Répartition des Antennes Régionales sur le territoire national

Zones	Antennes	Provinces Couvertes
Saharienne	1. Extrême-Nord Chef-lieu : FAYA	Borkou
		Tibesti
	2. Nord-Ouest Chef-lieu : AMDJARASS	Ennedi-Est
		Ennedi-Ouest
Sahélienne	3. Nord-Est Chef-lieu : ABECHE	Ouaddaï
		Sila
		Wadi-Fira
	4. Centre-Est Chef-lieu : MONGO	Batha
		Guéra
		Salamat
	5. Centre-Ouest Chef-lieu : MAO	Kanem
		Bahar El Gazal
Soudanienne	6. Extrême-Ouest Chef-lieu : BOL	Lac
	7. Centre Chef-lieu : MASSAKORY	Chari-Baguirmi
		Hadjer-Lamis
	8. Centre-Sud Chef-lieu : MOUNDOU	Logone Occidental
		Logone Oriental.
		Tandjilé
	9. Sud-Est Chef-lieu : SARH	Mandoul
		Moyen Chari
	10. Sud-Ouest Chef-lieu : BONGOR	Mayo Kebbi-Est
		Mayo Kebbi-Ouest

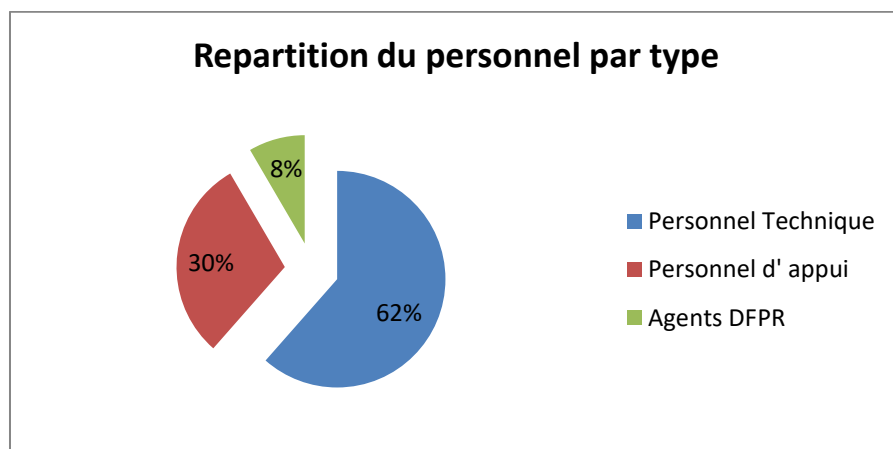
RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES DE L'ANADER

L'ANADER a hérité des ressources humaines et matérielles des anciennes structures fusionnées (ONDR, PNSA, SODELAC).

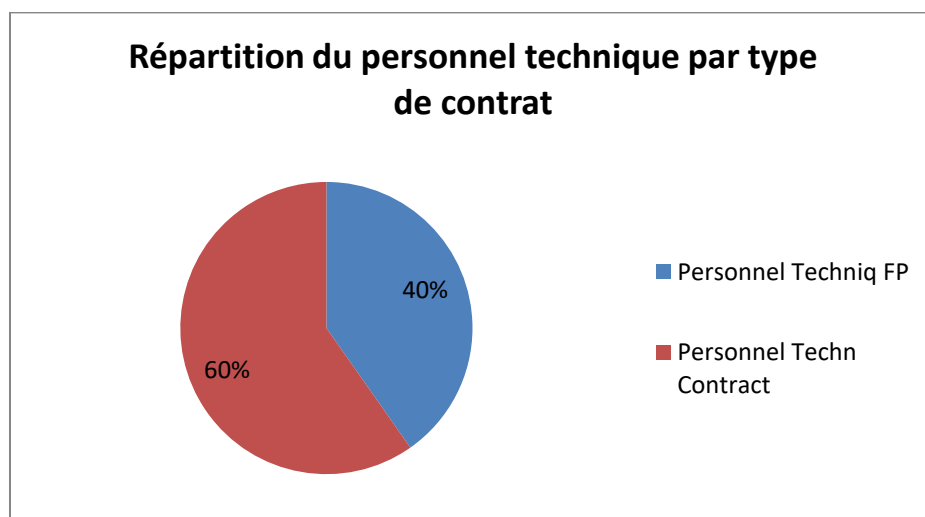
1. Ressources humaines

L'ANADER, à sa création, a hérité des agents des institutions fusionnées. Après le licenciement d'une partie de son personnel, l'effectif global pour la campagne 2020/2021 du personnel est de 1010 agents dont 85 agent de l'ex Direction de la formation professionnelle rurale. Ces agents sont susceptibles de rejoindre les effectifs du Ministère de l'Agriculture, car la direction est réapparue dans le nouvel Organigramme du Ministère.

Sur les 1010 agents de l'ANADER, on comptabilise 621 personnel techniques dont 250 fonctionnaires et 371 contractuels.



Graphique 1 : répartition du personnel selon le type



Graphique 2 : Répartition du personnel technique par type de contrat

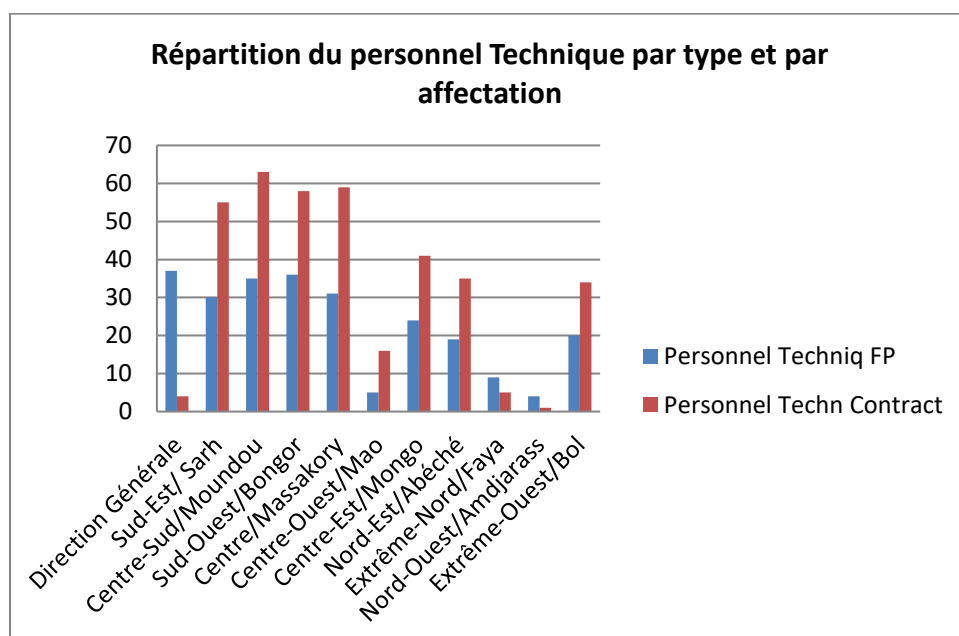
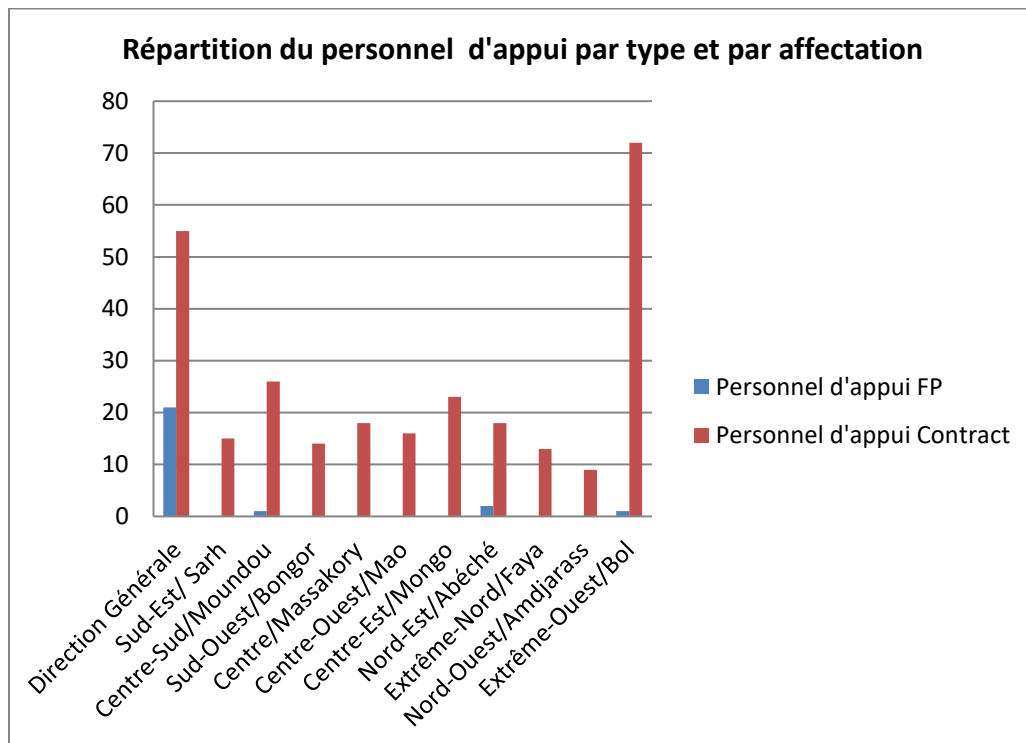


Tableau N°2 : Dispositif humain de l'ANADER

Direction Générale/ Antennes	Personnel Technique Fonction Publique	Personnel Technique Contractuel	Personnel d'appui Fonction Publique	Personnel d'appui Contractuel	Total
Direction Générale	37	4	21	55	117
Sud-Est/ Sarh	30	55	0	15	100
Centre-Sud/Moundou	35	63	1	26	125
Sud-Ouest/Bongor	36	58	0	14	108
Centre/Massakory	31	59	0	18	108
Centre-Ouest/Mao	5	16	0	16	37
Centre-Est/Mongo	24	41	0	23	88
Nord-Est/Abéché	19	35	2	18	74
Extrême-Nord/Faya	9	5	0	13	27
Nord-Ouest/Amdjarass	4	1	0	9	14
Extrême-Ouest/Bol	20	34	1	72	127
Sous total	250	371	25	279	925
DFVAC (Agents DFPR)	0	0	0	0	85
Total général					1010

L'effectif global, composé en grande partie des agents contractuels paraît certes, élevé mais le ratio de couverture d'encadrement reste faible (11,2%), comme cela est précisé dans le tableau 6 en annexe. Le taux de couverture représentatif étant de 30%, l'ANADER compte l'atteindre de manière progressive. D'ores et déjà, il est prévu pour cette année un recrutement de 300 agents qui viendront renforcer le dispositif existant. Ce qui permettra de rehausser le taux de couverture actuel à 18%.

2. Ressources matérielles

2.1 Moyens roulants

Le parc des moyens roulants de L'ANADER est constitué de 106 véhicules et 267 motocyclettes qu'elle a hérité des structures fusionnées. La plus part de ces engins sont vetustes.

La situation que nous avons reconstitué à ce jour est présenté dans le tableau N°5 porté en annexe.

2.2 Matériels et informatiques

Comme les moyens roulants, l'ANADER a également hérité des matériels informatiques des anciennes structures fusionnées. Ainsi le parc informatique est constitué de cent soixante six (166) Ordinateurs (fixes et ordinateurs portables), de vingt quatre (24) copieurs et de cent quatre (104) imprimantes. Un travail d'inventaire de tous les matériels est en cours pour déterminer la qualité mais aussi la quantité de manière précise.

Etant donné que le parc informatique est constitué en partie des matériels vetuste, l'Agence prévoit alors un investissement progressif pour son renouvellement.

OBJECTIF DU PROGRAMME D'ACTIVITE ET DE BUDGET ANNUEL

3. Objectif Global

L'objectif global du plan d'action est de contribuer à l'accroissement de la production et à l'amélioration des conditions de vie des producteurs ruraux. C'est ce qui est assigné à l'Agence à travers son mandat social.

4. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques que l'ANADER s'est fixée au cours de cette année dans le cadre de son plan d'action sont :

1. Renforcer les capacités technique du dispositif de l'encadrement ;
2. Renforcer les capacités techniques des producteurs ruraux ;
3. Appuyer la professionnalisation des organisations de producteurs ;
4. Appuyer l'intensification et la diversification des productions agricoles ;
5. Appuyer le développement des filières agricoles porteuses ;
6. Suivre et évaluer les activités de la campagne agricole.

5. RESULTATS ATTENDUS

- les capacités du dispositif technique sont renforcées
- Les capacités des producteurs ruraux sont renforcées ;
- Les organisations des producteurs sont renforcées et professionnalisées ;
- Les productions agricoles sont améliorées et diversifiées ;
- Les filières agricoles porteuses sont répertoriées et appuyées ;
- Les activités de la campagne agricole 2020/2021 sont suivies et évaluées.

6. ACTIVITES PREVUES

Les activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan d' action sont :

1. Renforcer les capacités techniques du dispositif :

Dans le cadre de cet objectif spécifique, il a été retenu les activités ci après :

- Recycler le dispositif sur l' approche appui conseil à l' exploitation agricole familiale ;
- Former le dispositif sur les filières et l' approche filière ;
- Former le dispositif sur le diagnostic participatif de l'exploitation agricole familiale ;
- Renforcer les capacités du dispositif opérationnel en informatique
- Renforcer les capacités des agents en gestion des aménagements hydro-agricoles.
- Renforcer la capacité des agents sur l'acte uniforme OHADA.

2. Renforcer la capacité des producteurs ruraux.

Afin d'atteindre cet objectif spécifique, l'activité programmée cette année est :

- Elaborer et diffuser des thèmes sur les techniques de production agricole ;

3. Renforcer la capacité et professionnaliser les organisations des producteurs

Pour cet objectif, il est prévu :

- Etablir un répertoire des organisations des producteurs ;
- Former les organisations féminines sur les activités génératrices de revenus .

4. Intensifier et diversifier les productions agricoles

Pour ce faire, les activités suivantes sont prévues :

- Acquérir et mettre à la disposition des producteurs les engrais agricoles dans les zones à haut potentiel ;
- Assurer la diffusion des semences maraîchères améliorées ;
- Mener des activités de sensibilisation sur l'hygiène, l'alimentation et la santé animale auprès des éleveurs et agro – pasteurs ;
- Installer et animer des champs pédagogiques de démonstrations.
- Diagnostiquer l'état de fonctionnement des aménagements hydro-agricoles.

5. Appuyer le développement des filières agricoles porteuses

Pour cet objectif, il est prévu :

- Recenser et Identifier les filières porteuses par zone agro écologique;
- Capitaliser les études existantes sur les filières agricoles porteuses.

6. Suivi et évaluation des activités de la campagne agricoles 2020/2021

Les activités de suivi évaluations porteront sur :

- Produire les fiches de collecte de données ;
- Recycler les agents de suivi-évaluation sur la collecte, le traitement et l'analyse des données ;
- Effectuer des missions de suivi - évaluation et de collecte des données ;
- Créer une base de données fonctionnelle ;
- Participer aux enquêtes agricoles ;
- Participer aux enquêtes évaluatives de la situation alimentaire et nutritionnelle ;
- Organiser des journées bilan et programmation de l'ANADER.

7. AUTRES ACTIVITÉS

7.1 Activités de communication

Pour assurer la visibilité des interventions, l'ANADER s'est pourvu d'un service de communication. Pour mener à bien ses activités il est prévue l'organisation d'une campagne de communication et de sensibilisation auprès des communautés cibles à travers la radio nationale et les radios communautaires dans les dix (10) Antennes que compte l'ANADER. Ces radios de proximité seront utilisées pour des émissions relatives à la connaissance de la nouvelle structure d'encadrement qui est l'ANADER.

La presse écrite sera également mise à contribution pour servir de support d'information et de communication en faveur de la fraction lettrée de la population. Recours sera fait aussi aux publications d'articles dans les journaux de la place et ceux de la presse internationale sur les activités de l'ANADER.

Par ailleurs, il sera question également de l'organisation d'un atelier d'information. L'objectif visé à travers cet atelier est de faire en sorte que les partenaires et le personnel de l'ANADER à tous les niveaux de la hiérarchie aient la même compréhension du mandat et des missions de l'ANADER. Cependant les activités à prévoir sont :

- Finaliser le partenariat avec les trois (3) radios communautaires (Abéché, Sarh et Mongo) ;
- Entamer les négociations avec les radios communautaires des autres Antennes ;
- Réaliser et diffuser les émissions sur les thèmes de vulgarisation en collaboration avec les Directions Techniques concernées ; Confectionner les gilets pour tous les agents ;
- Installer des panneaux de visibilité ;
- Mettre en place des dépliants et autres outils ;
- Mettre en place des badges
- Rendre disponible les cartes professionnelles.

7.2. Activités avec les partenaires techniques

Dans le cadre de ses activités partenariales, l'ANADER est signataire des conventions et/ou protocole d'accord de collaboration avec des projets et programmes et autres organisations internationales. Ces conventions et/ou protocole d'accord portent sur des prestations opérationnelles visant entre autre le renforcement de la résilience des producteurs, l'appui à la production et aux renforcement des capacités des producteurs etc.

Les activités prévues pour cette année avec les différents partenaires qui suivent sont :

- **Fonds des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)**

- **FAO OSRO/CHD/903/BEL (Nom du Projet)**

Avec la FAO il est prévu dans le cadre de la mise en œuvre du Projet OSRO/CHD/903/BEL pour Améliorer et restaurer les moyens d'existence afin de mieux gérer les risques alimentaires et nutritionnels lors des périodes de soudure dans un contexte d'agriculture mono modal dans les provinces du Batha et du Barh EL Gazel.

- **FAO URGENCE COVID**

Dans le cadre de l' Appui au gouvernement dans la lutte contre la Covid 19, la FAO et le Ministère de l' Agriculture ont signé une convention d' appui au profit de vingt mille (20 000) ménages vulnérables dans les provinces de la Tandjilé , du Mayo Kebbi Est, du Mayo Kebbi Ouest, du Lac, du Kanem,BEG, et du Borkou. Au titre de cette convention, l' ANADER est chargée de la distribution de 2125 tonnes de semences pluviales (maïs, niébé,mil, arachide et riz), de l' encadrement et le suivi de la mise en œuvre des activités de production.

- **Projet de Renforcement de la Resilience à l'insecurite alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS)**

Financé par la BAD, le P2RS couvre la région du Kanem et du Barh El Gazal.

Les activités à mener dans le cadre de la convention signée avec le P2RS portent essentiellement sur le renforcement de la resilience des populations vulnérables (femmes et jeune), l'identification et la structuration des Organisations de

producteurs, la formation de producteurs aux relevées et à la transmission des données pluviométriques, le renforcement des capacités des agents d'encadrement et la distribution de semences améliorées aux producteurs.

Durant cette année, l'agence prévoit de réaliser les activités ci - après :

- Le recyclage des bénéficiaires de pluviomètres dans les provinces du Kanem et du Barh El Gazel ;
- L'Appui à la sécurisation foncière et l'accès à la terre des plus vulnérables;
- La Structuration des organisations de producteurs cibles du projet ;
- L'Appui technique à l'identification, au suivi et à la sensibilisation des bénéficiaires cibles du projet
- La Distribution des semences certifiées aux producteurs cibles du projet ;

▪ **Projet de Gestion des Ressources Naturelles Phase 2 (PGRN2)**

Financé par la BID, le Projet de Gestion des Ressources Naturelles qui est dans sa deuxième phase, intervient dans les régions de Mayo Kebbi-Est et de la Tandjilé. L'ANADER assure le renforcement de capacité organisationnelle des comités villageois et cantonaux de gestion de ressources naturelles (qu'elle a aidé à leurs mises en place) pour la mise en œuvre des plans de gestion des ressources naturelles. Les activités prévues pour l'année 2020 sont :

1. Le recyclage des formateurs (76) de l'ANADER impliqués dans le projet ;
 2. La formation de 268 responsables des comités villageois et cantonaux de gestion des ressources naturelles ;
 3. La formation de 330 producteurs autour des Casiers A de Biliam Oursi/Bongor et M3 de Mandé/Laï en gestion des ressources naturelles ;
 4. L'encadrement des producteurs sur les différents aspects liés à la production agricole, aux semences et la gestion des infrastructures (ouvrages, magasins, décortiqueuses.).
- **Projet de Renforcement de la Résilience Climatique et la Productivité Agricole Durable (ProPAD)**

Financé par la Banque Mondiale, le ProPAD intervient dans les Provinces de Mandoul, Moyen Chari et Salamat. Dans le cadre de la convention signée avec le projet, il est prévu diverses activités se rapportant au renforcement de la résilience climatique, l'appui à la production et à l'amélioration de la productivités agricole, la vulgarisation des innovations techniques par le TIC, la formation des artisans locaux de réparation des matériels agricoles etc.

Aussi, il est prévu d'appuyer l'ANADER pour l'élaboration de sa stratégie nationale de vulgarisation agricole. Cette année il est prévu :

- Renforcement les capacités techniques du dispositif d'encadrement de la zone d'intervention du Projet (Mandoul, Moyen Chari, Salamat);
- Recyclage les équipes de conseillers agricoles pour la mise en place et la conduite des CEP et CPD ;
- Organisation des sessions de formation des Conseillers agricoles ;
- Identification des potentiels agro- dealer dans la zone du projet ;
- Identification des artisans/mécaniciens locaux pour la réparation des équipements agricoles ;
- Formation en conseil de gestion au profit du dispositif technique de la zone d'intervention du projet ;
- Élaboration de la Stratégie Nationale de Vulgarisation (élaboration de TDR, recrutement d'un consultant international et élaboration du document de la stratégie.)
- Mise en œuvre de la vulgarisation électronique/ E-extension (installation des télé conseillers, acquisition des équipements, adoption de l'architecture du call-center) ;

▪ **Projet de Développement de la Riziculture dans les plaines du Chari Logone I**

La convention de prestation de service signée avec PDRI - CL I a pour objet le renforcement des capacités des producteurs bénéficiaires des aménagements hydro-agricoles à réaliser par le projet.

Les activités de renforcement des capacités au titre de la convention, portent essentiellement sur l'identification et la formation des producteurs bénéficiaires, sur neuf (09) thèmes . Les aménagements hydro-agricoles sont prévus pour être réalisés dans 14 différents sites retenus par le projet (Saima, Mosgougou, Béré, Mogrom, Nama, Loroumbaya, Kobo Bebala, Gabri Ngolo, NGOROkolonmoboti, matolé, Matoté sakayer, Bera, Miltou centre, Kono centre).

Pour cette année, l' Agence prévoit deux sessions de formation:

- L' Appui à la définition et à la mise en place des règles sociales ;
- Le renforcement des capacités organisationnelles des OP;

▪ **Projet d'Appui Régional à l' Initiative pour l' Irrigation au Sahel**

Le PARIIS est une initiative de six (6) pays du Sahel regroupant le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. L'objectif de Développement du Projet est d'améliorer la capacité des parties prenantes à développer et gérer l'irrigation et accroître les superficies irriguées suivant une approche régionale basée sur les solutions dans les Pays participants du Sahel.

Au Tchad le projet a pour objectif d'appuyer les producteurs au tour des petits périmètres irrigués dans les provinces du Ouaddaï, du Wadi Fira, du Sila du Mayo Kebbi Ouest, du Mandoul, du Logone oriental, du Logone occidental, de la Tandjilé, du Mayo Kebbi Est, du Guera , du Salamat, du Hadjer Lamis et du Moyen Chari. La convention avec PARIIS consistera donc à appuyer les producteurs de ces Provinces dans la formation et la gestion des ouvrages pour assurer la production agricole dans les conditions requises.

Dans le cadre de cette convention, l' ANADER entreprendra cette année les activités ci - après :

- Assurer l'appui à la formulation des sous projets ;
- Appuyer les bénéficiaires dans la mise en valeur agricole des périmètres aménagés ;
- Outiller les producteurs aux techniques appropriées d'irrigation pour améliorer les conditions de production ;
- Organiser les producteurs pour la gestion rationnelle des biens et matériels mis à leur disposition ainsi que l'entretien des périmètres aménagés ;

- Elaborer et diffuser des supports pédagogiques ;
- Sensibiliser les bénéficiaires des sous projets à respecter les mesures environnementales et sociales prévues ;
- Encadrer les producteurs pour une utilisation raisonnée des pesticides ;
- Former les bénéficiaires à l'application des bonnes pratiques de production .

Budget

8. BUDGET

Le budget prévisionnel de l'ANADER au titre de l'exercice 2020 s'élève à sept milliards cinq cent quarante sept millions sept cent cinquante deux mille sept cent soixante quinze (7 547 752 775) F.CFA. Ce budget, équilibré en recettes et dépenses et se présente comme suit :

Tableau 4 : Budget prévisionnel 2020 (Recettes - Dépenses)

NATURE DES DEPENSES	SOURCES DE FINANCEMENT			
	Etat	Propres	Partenaires (Conventions)	TOTAL
I Recettes				
Report 2019	3 191 352 260			3 191 352 260
Subvention de 2020	3 585 228 114			3 585 228 114
Fonds Engrais ANADER		107 422 235		107 422 235
Solde Compte des Partenaires			290 105 180	290 105 180
Location des bâtiments		30 600 000		30 600 000
Recettes Partenaires 2020			343 044 986	343 044 986
Total (1): Recettes	6 776 580 374	138 022 235	633 150 166	7 547 752 775
II Dépenses				
Arriérés salaires au 31/12/2019	654 797 173			654 797 173
Arriérés fournisseurs et prestataires au 31/12/2019	126 540 750			126 540 750
Dépenses du personnel 2020	2 013 934 543			2 013 934 543
Dépenses de biens et matériels 2020	420 528 000			420 528 000
Dépenses de service 2020	1 132 720 000			1 132 720 000
Equipements/Investissements 2020	1 333 415 000			1 333 415 000
Appui à la Production et Encadrement des Producteurs	1 094 644 909	138 022 235	633 150 166	1 865 817 310
Total (2): Dépenses	6 776 580 374	138 022 235	633 150 166	7 547 752 775

ANNEXES

Tableau N°3 : La situation des matériels informatiques se présente de la manière suivante :

Désignation	Neuf	Bon	Moyen	Mauvais	H.Usage	TOTAL
Ordinateur fixe	18	2	78	6	2	106
Ordinateur portable	29	2	22	7	0	60
Imprimante	9	3	77	6	1	96
Imprimante Multifonction	4	0	3	0	0	7
Imprimante en coul	0	0	0	1	0	1
Onduleur	3	1	34	5	0	43
Stabilisateur	2	1	31	11	0	45
machine reluire	1	0	9	0	1	11
Disque externe	1	1	1	0	0	3
Clé USB	12	0	0	0	0	12
Copieur	3	0	21	0	0	24
Vidéo projecteur	2	1	3	0	0	6
Écran projecteur	0	0	0	0	1	1
Caméra vidéo	0	2	2	0	0	4
Appareil photo	2	1	2	0	0	5
VSAT	1	0	3	1	0	5
Routeur wifi	1	0	1	0	0	2
Scanner	4	0	0	2	0	6

9. ANNEXES

- Tab. 3. Situation des matériels informatiques
- Tab. 4. Situation des moyens roulants
- Tab. 5. Situation des matériels informatiques
- Tab. 6. Taux de couverture des villages par le dispositif de l'ANADER
- Tab. 7. Matrice des résultats
- Tab. 8. Chronogramme des activités

Tableau N°4 : Situation des moyens roulants

N°	Antennes ANADER Régionales	Marque motos	Année de mise en circulation et nombre					observations	
			2016	2017	2018	2019	Total	Etat	observa.
1	Siège/DG	SANLG CGL 125	21	0	0	0	21	Moyen	
2	Massakory	SANLG CGL 125	45	0	0	0	45	Moyen	
3	Bol	SANLG CGL 125	0	0	0	0	0	Moyen	
4	Mao	SANLG CGL 125 et Honda	8	0	5	0	13	Moyen	
5	Abéché	SANLG CGL 125 et SUZUKI	25	0	2	0	27	Moyen	
6	Bongor	SANLG CGL 125	35	0	0	0	35	Moyen	
7	Moundou	SANLG CGL 125	51	0	0	0	51	Moyen	
8	Mongo	SANLG CGL 125 et YAMAHA	27	0	0	5	32	Moyen	
9	Sarh	SANLG CGL 125	28	0	0	0	28	Moyen	
10	Faya	SANLG CGL 125	14	0	0	0	14	Moyen	
11	Amdjarass	SANLG CGL 125	0	1	0	0	1	Moyen	
Total		-	254	1	7	5	267		

Tableau N°6 : Taux de couverture des villages par le dispositif de l'ANADER

Antennes	Nombre des conseillers agricoles	Nombre total de village/Oasis	Nombre de village suivi	Taux de couverture (en %)	Besoin pour atteindre un Taux de 30%
1. Antenne Sud - Est (Moyen Chari, Mandoul)	47	2 172	376	17%	34
2. Antenne Centre - Sud (Logone Occidental, Logone Oriental et Tandjilé)	55	4 366	440	10%	109
3. Antenne Sud - Ouest (Mayo - Kebbi Est et Ouest)	58	1 527	464	30%	-
4. Antenne Centre (Hadjer - Lamis et Chari Baguirmi)	49	4 308	392	9%	113
5. Antenne Centre-Ouest (Kanem et Barh El-gazal)	6	1 976	48	2%	68
6. Antenne Centre-Est (Guera, Batha et Salamat)	32	3 153	256	8%	86
7. Antenne Nord-Est (Ouaddaï, Wadi-Fira et Sila)	28	3 844	224	6%	116
8. Antenne Extrême-Nord (Borkou et Tibesti)	3	144	9	6,3%	14
9. Antenne Nord-Ouest (Ennedi Est et Ennedi-Ouest)	0	97	0	0	10
10. Antenne Extrême Ouest (Lac)	60	3 494	480	14%	69
Total	338	24 081	2689	11,20%	619

Tableau N° 7 : Matrice des résultats

Objectif	Activités	Résultats	Indicateurs	Source de vérification	Service responsable
1. Renforcer la capacité technique du dispositif d'encadrement	Recycler le dispositif sur l'approche appui conseil à l'exploitation agricole familiale ;	721 agents formés	Nombre des agents formés	Rapport de formation	DG, DFVAC, DSEES
	Former le dispositif sur les filières et l'approche filière ;	50 responsables techniques sont formés et outillés sur l'approche filière	Nombre des responsables techniques formés et outillés sur l'approche filière	Rapport de formation	DG, DO, DSEES
	Former le dispositif sur le diagnostic participatif de l'exploitation agricole familiale ;	721 agents formés sur le diagnostic de l'exploitation agricole familiale	Nombre des responsables techniques formés et outillés sur l'approche filière	Rapport de formation	DG, DFVAC, DSEES
	Renforcer les capacités du dispositif opérationnel en informatique	76 responsables techniques	Nombre d'agent formés	Rapport de formation	DG, DSEES
	Renforcer les capacités des agents en gestion des aménagements hydro-agricoles.	Les agents autour de 5 sites hydro agricoles (Casier A, B, C, Barrage de kariari et Moukoulou) sont formés	Nombre d'agents formés par site	Rapport de formation	DG, DFVAC, DO
	Renforcer la capacité des agents sur l'acte uniforme OHADA ;	41 cadres techniques sont formés	Nombre de cadres formés	Rapport de formation	DG, DFVAC
2. Renforcer la capacité des producteurs ruraux.	Élaborer et diffuser des livrets sur les techniques de production des principales cultures (Riz, maïs, Sorgho, mil penicillaire, Sésame, arachide, oignon et tomate) ;	8000 livrets élaborés et diffusés sur les techniques de production des principales cultures.	Nombre de livrets élaborés et diffusés	Livrets	DG, DFVAC
3. Renforcer la capacité et	Établir un répertoire des organisations des producteurs ;	Une opération pilote de recensement des OP dans trois provinces est réalisée.	Nombre d'OP recensé dans trois provinces	Répertoire	DG, DO, DFVAC

professionnalis er les organisations des producteurs.	Former les organisations féminines sur les activités génératrices de revenus ;	20 OP féminins sont formées et dotées en moyens de productions (formation sur les AGR, sur les Caisses de résilience et appui en matériels)	Nombre des OP féminins formées et dotées en moyens de production	Rapport de formation	DG, DO
4. Intensifier et diversifier les productions agricoles.	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs les engrais agricoles dans les zones à haut potentiel ;	4 000 tonnes NPK et 2 000 tonnes Urée sont acquises et mises à la disposition des producteurs	Quantité d'engrais acquis et mis à la disposition des producteurs	Rapport d'acquisition et de distribution	DG, DFM, DRHM
	Assurer la diffusion des semences maraîchères améliorées ;	2.5 tonnes de semences maraîchères améliorées acquises et distribuées ;	Quantités de semences maraîchères acquises et distribuées ;	Rapport de diffusion	DG, DFM
		2 000 ménages bénéficiaires ;	Nombre de ménages bénéficiaires		
	Mener des activités de sensibilisation sur l'hygiène, l'alimentation et la santé animale auprès des éleveurs et agro - pasteurs ;	277 séances de sensibilisation sont assurées	Nombre de séances de sensibilisation	Rapport d'activités	DG, DFM
	Installer et animer des champs pédagogiques de démonstrations	1385 Champs Pédagogique de Démonstration sont installés et animés	Nombre de CPD installés et animés	Rapport d'activités	DG, DFM
	Diagnostiquer l'état de fonctionnement des aménagements hydro-agricoles ;	5 aménagements hydro-agricoles sont diagnostiqués	Nombre aménagement hydro-agricoles diagnostiqués	Rapport de diagnostic	DG, DO
5. Appuyer le développement des filières agricoles porteuses.	Recenser et Identifier les filières porteuses par zone agro écologique;	Au moins 3 filières porteuses sont identifiées par zone agro écologique	Nombre de filières porteuses identifiées	Rapport de missions et fiches d'identification	DG, DO, DSEES
	Capitaliser les études existantes sur les filières agricoles porteuses ;	Un répertoire des études existantes sur les filières porteuses est établi	Un répertoire disponible	Rapport de capitalisation	DG, DO
6. Suivi et évaluation des	Produire les fiches de collecte de données ;	7 fiches de collecte des données sont produites	Nombre de fiches de collecte de données produites	Fiches de collecte de données	DG, DSEES

activités de la campagne agricoles 2020/2021	Recycler le dispositif technique sur la collecte, le traitement et l'analyse des données ;	45 agents sont recyclés	Nombre des agents recyclés sur la collecte, traitement et analyse de données	Rapport de recyclage	DG, DSEES
	Effectuer des missions de suivi - évaluation et de collecte des données ;	3 missions de suivi - évaluation et collecte de données sont effectuées	Nombre de missions de collecte de données	Rapport des missions de suivi et collecte de données	DG, DSEES
	Créer une base de données fonctionnelle ;	1 base de données fonctionnelle est créée	Une base de données fonctionnelle est créée	Base de données	DG, DSEES
	Participer aux enquêtes agricoles ;	Une participation aux enquêtes agricoles		Chiffres de la campagne agricole publiés	DG, DSEES
	Participer aux enquêtes évaluatives de la situation alimentaire et nutritionnelle ;	24 agents de l'ANADER ont participé aux enquêtes	Nombre des agents ayant participé aux enquêtes évaluatives de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	Rapport d'enquête	DG
	Organiser des journées bilan et programmation de l'ANADER	1 rencontre bilan et programmation de l'ANADER est organisée	Nombre de rencontre bilan et programmation organisé	Rapport bilan et programmation	DG
P2RS	Le recyclage des bénéficiaires de pluviomètres dans les provinces du Kanem et du Barh El Gazel	100 producteurs recyclés	Nombre de producteurs recyclés	Rapport de formation	DG, DSEES, point focal
	L'Appui à la sécurisation foncière et l'accès à la terre des plus vulnérables	345 hectares négociés et mis à disposition des vulnérables	Superficies sécurisées et mis à disposition des vulnérables	Rapport d'activité	DG, DSEES, point focal
	La Structuration des organisations de producteurs cible du projet	50 Op organisés	nombre d'OP structurées	Rapport d'activité	DG, DSEES, point focal
	L'Appui technique à l'identification, au suivi et à la sensibilisation des bénéficiaires cibles du projet	36CPD installés	Nombre de CPD installés et animés	Rapport d'activité	DG, DSEES, point focal
	La Distribution des semences certifiées aux producteurs cibles du projet	5656 Kg de semences améliorées distribuées	Quantité de semences améliorées distribuées	Rapport de distribution	DG, DSEES, point focal

PDRI CL	L'Appui à la définition et à la mise en place des règles sociales	14 comités de gestions bénéficient de cette formation, (les comités sont constitués des membres de différentes OP)	nombre CG formés sur le thème	Rapport de formation	DG, point focal
	Le renforcement des capacités organisationnelles des OP	14 comités de gestion ont vu leurs capacités renforcées	nombre de CG dont les capacités organisationnelles sont renforcées	Rapport de formation	DG, point focal
ProPAD	Renforcement des capacités du dispositif d'encadrement de la zone d'intervention du Projet (Mandoul, Moyen Chari, Salamat)			Rapport de formation	DG, DFFVAC, point focal
	Recyclage des équipes de conseillers agricoles pour la mise en place et la conduite des CEP et CPD	conseillers agricoles recyclés pour la mise en place des CEP et CPD	nombre de conseillers agricoles recyclés	Rapport de formation	DG, DFFVAC, point focal
	Organisation des sessions de formation des Conseillers agricoles			Rapport de formation	DG, DFFVAC, point focal
	Identification des potentiels agro- dealer dans la zone du projet	27 agro - dealers identifiés	nombre d'agro - dealer identifiés	Rapport d'activité	DG, DFFVAC, point focal
	Identification des artisans/mécaniciens locaux pour la réparation des équipements agricoles	21 artisans /mécaniciens identifiés	nombre d'artisans/mécaniciens identifiés	Rapport d'activité	DG, DFFVAC, point focal
	Formation en conseil de gestion au profit du dispositif technique de la zone d'intervention du projet		nombre de conseillers agricoles recyclés	Rapport de formation	DG, DFFVAC, point focal
	Élaboration de la Stratégie Nationale de Vulgarisation (élaboration de TDR, recrutement d'un consultant international, élaboration du document de la stratégie et organisation d'un atelier de validation)	une stratégie nationale de vulgarisation disponible	disponibilité d'une stratégie Nationale de vulgarisation	Document de la stratégie, Rapport de l'atelier de validation	DG, DFFVAC, point focal
	Mise en œuvre de la vulgarisation électronique/ E-extension (installation des télé conseillers, acquisition des équipements, adoption de l'architecture du call-center)	le dispositif de vulgarisation électronique est disponible	disponibilité du dispositif de vulgarisation électronique (E-extension)	Centre fonctionnel, Rapport d'activité des téléconseillers	DG, DFFVAC, point focal

PARIIS	Appui à la formulation des sous projets	30% des sous projets sont formulés	nombres soumis et formulés	Rapport d'activité	DG, DfVAC, point focal
	Appuyer les bénéficiaires dans la mise en valeur agricole des périmètres aménagés	40% des bénéficiaires sont appuyés dans la mise en valeur agricole des périmètres aménagés	nombre de bénéficiaires	rapport de formation	DG, DfVAC, point focal
	Outils les producteurs aux techniques appropriées d'irrigation pour améliorer les conditions de production	25% des bénéficiaires sont outillés aux techniques appropriées d'irrigation	nombre de bénéficiaires outillés	rapport de formation, manuel techniques	DG, DfVAC, point focal
	Organiser les producteurs pour la gestion rationnelle des biens et matériels mis à leur disposition ainsi que l'entretien des périmètres aménagés	30% des producteurs sont formés et structurés en OP	Nombre de producteurs formés et nombre d'OP structurés	Support de formation, Rapport de structuration	DG,DO,point focal
	Élaborer et diffuser des supports pédagogiques	7 supports pédagogiques élaborés et diffusés	Nombre de supports pédagogiques élaborés et diffusés	Supports pédagogiques élaborés	DG, DfVAC, point focal
	Sensibiliser les bénéficiaires des sous projets à respecter les mesures environnementales et sociales prévues	12 séances de sensibilisations des bénéficiaires de sous projets organisés	Nombre de séances de sensibilisation	rapport de mission, rapport d'activités	DG, DO, DfVAC, point focal
	Encadrer les producteurs pour une utilisation raisonnée des pesticides	30% des producteurs bénéficiaires sont encadrés	Nombre de producteurs encadrés	fiche techniques d'usage des pesticides, rapport d'activité	DG, DfVAC, point focal
	Former les bénéficiaires à l'application des bonnes pratiques de production	50% des bénéficiaires sont formés à l'application des bonnes pratiques de production	Nombre de bénéficiaires formés à l'application des bonnes pratiques de production	Support de formation, rapport de formation	DG, DfVAC, point focal

Tableau N° 8 : Chronogramme des activités

[illegible]

[illegible]

[illegible]